

## SCoT de l'Alsace du Nord

### Fiche de suivi et indicateurs

#### Éléments chiffrés 2015

- *Le suivi des orientations du SCoTAN « Grenellisé », approuvé le 17 décembre 2015*

Le suivi du SCoT est une obligation légale. Le code de l'urbanisme impose en effet de dresser une évaluation des effets du SCoT sur le territoire 6 ans après son approbation. Il s'agit de :

- mesurer les impacts des orientations générales du schéma de cohérence territoriale en analysant les évolutions du territoire,
- vérifier la cohérence des enjeux énoncés dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et les orientations déclinées dans le document d'orientations générales (DOO) du SCoT et ses évolutions.

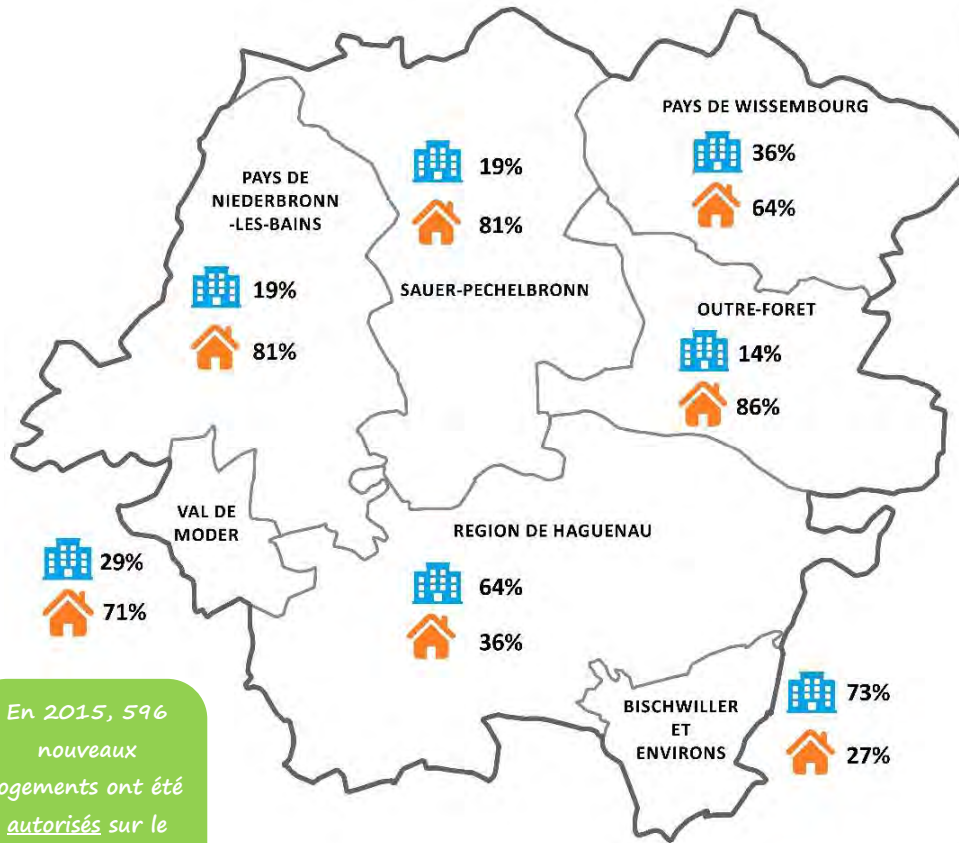
Ce suivi doit servir d'aide à la décision pour une éventuelle modification ou révision, en vue d'agir sur les politiques mises en œuvre.

Afin d'avoir une connaissance en temps réel des effets de la mise en œuvre du SCoT et dans le souci d'anticiper les évolutions futures que pourra connaître le document, les élus du bureau syndical du syndicat mixte du SCoT de l'Alsace du Nord ont souhaité poursuivre dès à présent le suivi du schéma, qui était déjà effectué annuellement depuis sa première approbation en 2009.

- *Les temps forts du suivi de la mise en œuvre des orientations du SCoTAN*



## Quels types de logements construit-on en Alsace du Nord ?



### TYPOLOGIE DES LOGEMENTS NEUFS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SCoTAN

Période 2009-2014



0 5 10 km  
Source : BD GEOFLA © IGN - SITADEL © SOeS  
Réalisation SCoTAN, septembre 2016

En 2015, 596 nouveaux logements ont été autorisés sur le territoire du SCoTAN, dont 42% de logements collectifs.

Les territoires les plus ruraux, au nord de la forêt de Haguenau, sont naturellement marqués par un habitat majoritairement individuel. C'est autour du pôle urbain de Haguenau - Bischwiller que se construit la plus grande part de logements collectifs.

## Les intercommunalités atteignent-elles les objectifs quantitatifs de construction de logements fixés par le SCoTAN ?

### CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS PAR EPCI 2009-2014

La réalisation des objectifs du SCoTAN en matière d'habitat n'est pas homogène.

De multiples facteurs expliquent ces disparités, spécifiques à chaque commune : dispositifs fiscaux, contraintes foncières, proximité des pôles d'emplois et des réseaux routiers majeurs, présence de transports publics attractifs...

	Objectifs quantitatifs fixés par le SCoTAN	Logements neufs moyenne 2009-2014	Objectifs quantitatifs réalisés à
Région de Haguenau	310 log/an	185 log/an	60%
Outre-Forêt	75 log/an	61 log/an	81%
Sauer-Pechelbronn	90 log/an	60 log/an	67%
Pays de Niederbronn-les-Bains	110 log/an	62 log/an	56%
Val de Moder	70 log/an	24 log/an	34%
Pays de Wissembourg	100 log/an	54 log/an	54%
Bischwiller et environs	145 log/an	144 log/an	99%
SCoTAN	900 log/an	590 log/an	65%

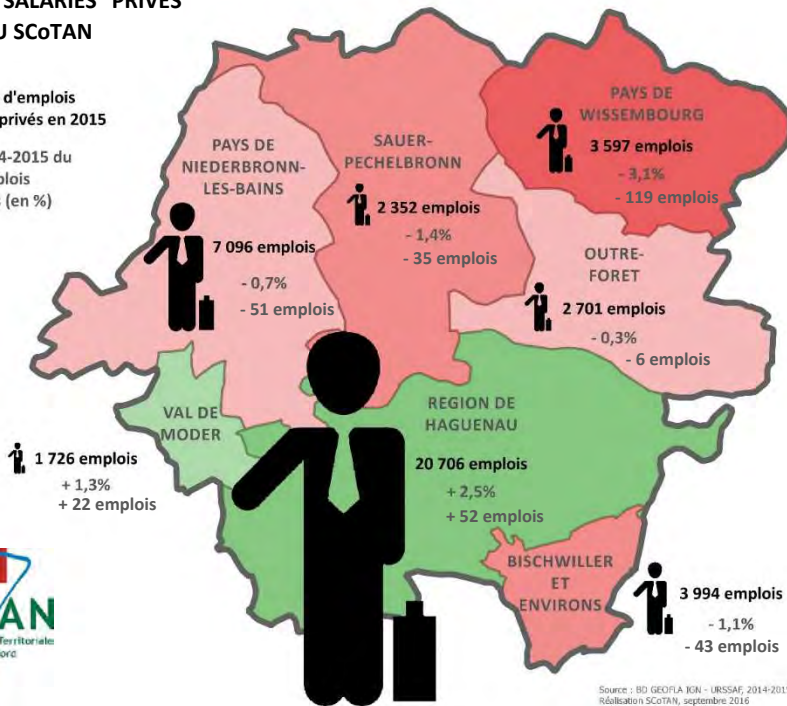
Source : SITADEL, SOeS

## L'Alsace du Nord a-t-elle perdu des emplois salariés privés en 2015 ?

### EMPLOIS SALARIES PRIVES ET EPCI DU SCoTAN

Nombre d'emplois salariés privés en 2015

Evolution 2014-2015 du nombre d'emplois salariés privés (en %)



Source : BD GEOFLA IGN - URBSAF 2014-2015  
Réalisation SCoTAN, septembre 2016

En 2015, les deux plus importantes créations d'établissements (de 20 à 49 salariés) sont implantées à Haguenau (SITA Nord Est et Euro Depo).

Oui, la majorité des EPCI ont perdu des emplois salariés privés en 2015. Seules les communautés de communes de Région de Haguenau et du Val de Moder ont un solde positif. Au total, le territoire du SCoT de l'Alsace du Nord, où l'on décompte **42 172 emplois salariés privés**, a perdu **179 emplois en 2015**. A l'échelle du Bas-Rhin, la tendance est inverse : 1 091 emplois supplémentaires ont été créés en 2015, principalement à Strasbourg (+ 1137 emplois salariés privés).

En Alsace du Nord, les pertes d'emplois ont été les plus fortes

dans les communes de Wissembourg (-79 emplois, principalement dans les domaines de la carrosserie/remorques et de l'instrumentation scientifique et technique), Seebach (-33 → entreprise de transport), Morsbronn-les-Bains (-33 → activités liées au thermalisme), Reichshoffen (-32 → divers domaines) et Mertzwiller (-30 → radiateurs et chaudières principalement). A l'inverse, les communes portant le plus de création d'emplois salariés privés sont Schweighouse-sur-Moder (+32 emplois dans divers domaines) et Oberhoffen-sur-Moder (+23 → restauration, hypermarché, commerce de voitures). La carte ci-dessus illustre également la forte concentration urbaine de l'emploi, puisque la Région de Haguenau comporte près de la moitié des emplois salariés privés (49% en 2015).

## Le chômage a-t-il augmenté dans les zones d'emploi de Wissembourg et de Haguenau en 2015-2016 ?

### EVOLUTION DU TAUX DE CHOMAGE

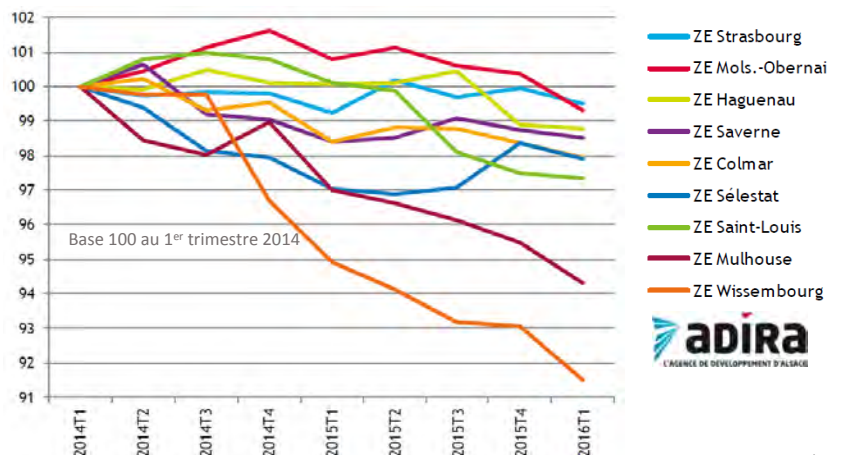
2014-2016	2014-T1	2014-T2	2014-T3	2014-T4	2015-T1	2015-T2	2015-T3	2015-T4	2016-T1
Zone d'emploi de Haguenau	7,1%	7,1%	7,3%	7,4%	7,4%	7,4%	7,6%	7,3%	7,3%
Zone d'emploi de Wissembourg	6,1%	6,0%	6,1%	6,1%	6,2%	6,3%	6,3%	6,1%	6,1%

Source : INSEE, juillet 2016

Non, quelle que soit la zone d'emploi, les légères variations du taux de chômage ne sont pas significatives. Le taux de chômage fluctue autour de 6% pour la zone d'emploi de Wissembourg et 7% pour la zone d'emploi de Haguenau, alors que la moyenne départementale est toujours de 8,8% au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

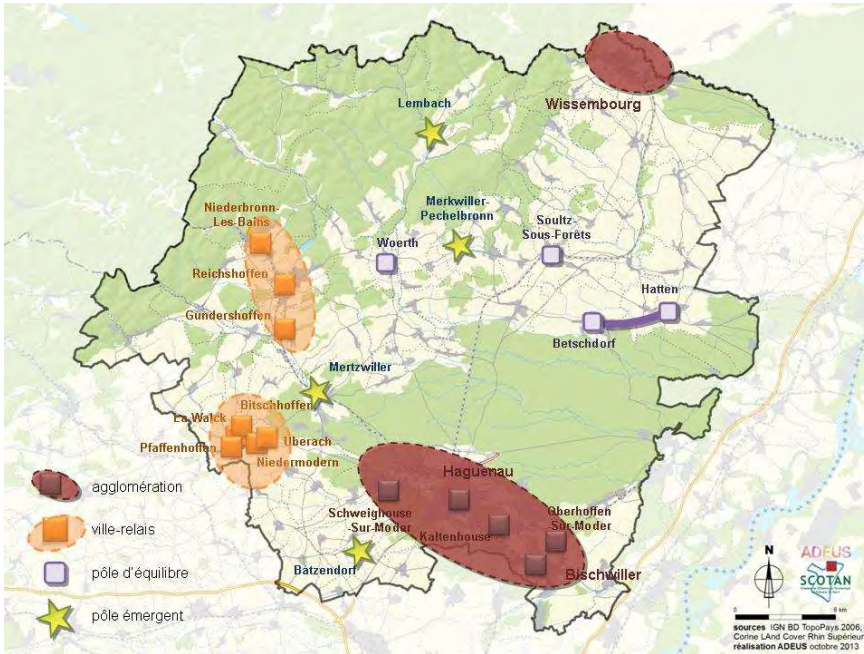
### EVOLUTION DES EMPLOIS INDUSTRIELS 2014-2016

La baisse importante du nombre d'emplois industriels démontre les mutations économiques profondes que l'Alsace subit dans son ensemble, et particulièrement la zone d'emploi de Wissembourg.



L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT D'ALSACE

## Les niveaux urbains de l'armature du SCoTAN remplissent-ils leurs rôles respectifs ?



### ARMATURE URBAINE DU SCoT DE L'ALSACE DU NORD

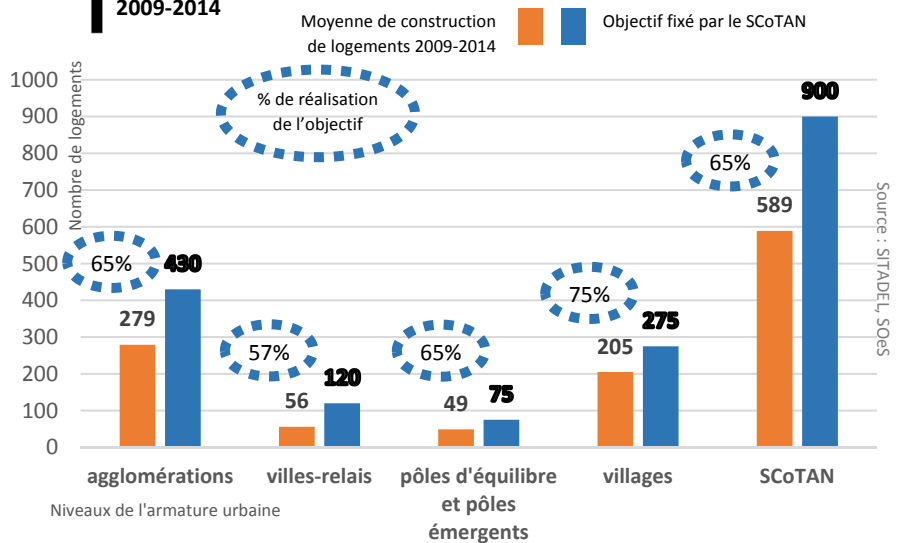
L'armature urbaine constitue le socle sur lequel s'appuie l'ensemble des orientations du SCoT qui ont pour but d'organiser le développement durable de l'Alsace du Nord pour les 20 années à venir.

Chaque niveau urbain a sa vocation et son rôle à jouer en termes d'habitat, de développement économique, d'équipements ...

Le graphique ci-contre met en lumière le niveau urbain le plus en difficulté, à savoir les villes-relais, qui produisent 56 logements par an en moyenne sur la période 2009-2014, soit un objectif réalisé à hauteur de 57%.

Sur la période 2009-2014, l'objectif global de construction de logements défini dans le SCoTAN - 900 logements par an - a été atteint à 65%.

### PRODUCTION DE LOGEMENTS DU SCoTAN PAR NIVEAU D'ARMATURE 2009-2014



### EVOLUTION DES EMPLOIS SALAIRES PRIVES DU SCoTAN PAR NIVEAU D'ARMATURE URBAINE 2014-2015

	2015		Evolution 2014-2015	
	Nb d'emplois	%	En nb d'emplois	En %
Agglomérations	26 768	63 %	- 70	- 0,2 %
Villes-relais	6 575	16 %	8	0,1 %
Pôles d'équilibre	2 663	6 %	- 25	- 0,9 %
Pôles émergents	1 891	5 %	- 38	- 1,9 %
Villages	4 275	10 %	- 54	- 1 %
SCoTAN	42 172	100%	-179	- 0,4 %

Source : URSAF, 2014/2015

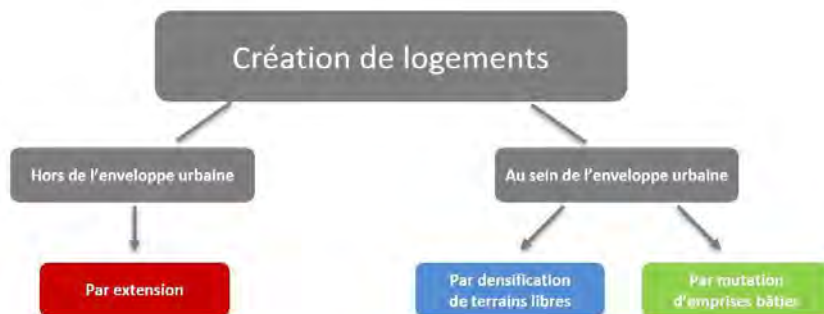
Plus une commune se situe à un niveau élevé de l'armature urbaine, plus sa responsabilité du point de vue des activités économiques est importante (équilibre entre le nombre d'habitants et d'emplois).

Les villages (-1%) et les pôles émergents (-1,9%) affichent les pertes les plus importantes en proportion, avec -1% et -1,9% d'emplois.

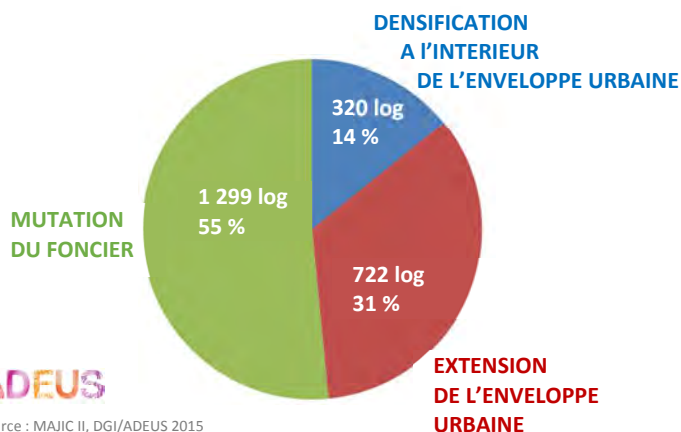
## Le potentiel foncier au sein des espaces bâtis des communes du SCoTAN a-t-il été exploité pour construire les nouveaux logements ?

Dans le SCoTAN, 69% des nouveaux logements construits entre 2010 à 2012 se sont faits sans extension de l'enveloppe urbaine des communes, par mutation du foncier et densification à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

### LES TYPOLOGIES DE MODES DE CREATION DE LOGEMENTS



### LES MODES DE CREATION DES LOGEMENTS DANS LE SCoTAN 2010-2012



ADEUS

Source : MAJIC II, DGI/ADEUS 2015

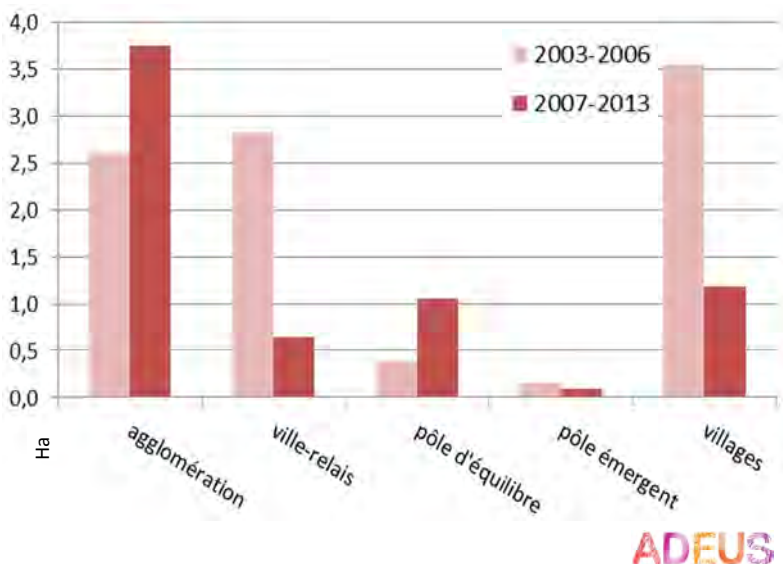
Au-delà de la « densité de logements par hectare », un autre élément fondamental doit participer de l'optimisation du foncier : l'analyse du potentiel de développement à l'intérieur de l'enveloppe urbaine communale. Observe-t-on des dents creuses adaptées ? Une portion d'unité parcellaire est-elle partiellement ou entièrement libre ? Dans l'affirmative, il s'agirait de création de logements par densification. Si l'unité foncière est déjà occupée (construction, parking...), la mutation par démolition / reconstruction / transformation / rénovation concourt également à un meilleur usage du sol. Ces deux modes de création de logements, même si elles peuvent aboutir à une artificialisation du sol, n'engendrent pas d'étalement urbain.

## Quelles sont les évolutions de la consommation de foncier économique ?

Contrairement à la construction de logements, la consommation foncière pour l'économie s'opère principalement en extension. Foncier d'activité pur et foncier économique mixte confondus, le SCoTAN a consommé 9 hectares de 2003 à 2006 contre 6 hectares de 2007 à 2013. Ce net ralentissement de la consommation de foncier économique n'est pas propre au SCoTAN.

Ces dix dernières années, la consommation de foncier économique en extension se recentre sur les polarités, à l'exception des villes-relais.

### EVOLUTION DU FONCIER ECONOMIQUE EN EXTENSION PAR NIVEAU URBAIN DU SCoTAN 2003-2006 / 2007-2013



Source : MAJIC II, DGI/ADEUS 2015

ADEUS

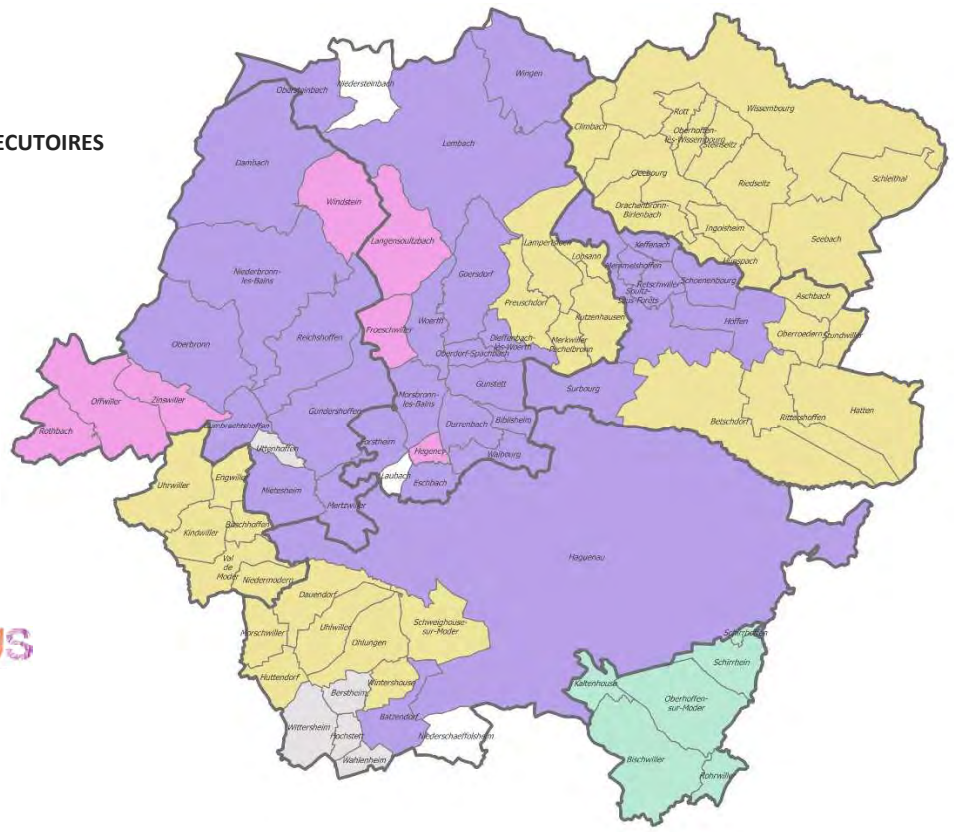


# Etat des lieux des documents d'urbanisme du SCoT de l'Alsace du Nord

## DOCUMENTS D'URBANISME EXECUTOIRES AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2016

- POS intercommunal approuvé
- PLU intercommunal approuvé
- POS communal approuvé
- PLU communal approuvé
- CC approuvée
- RNU

0 2 4 6 km **ADEUS**  
 Sources : IGN, BDTOPO, 2015 ;  
 Réalisation : ADEUS, octobre 2016



Le SCoTAN a toujours été marqué par une forte culture de l'urbanisme intercommunal. Les procédures en cours, décrites par la carte ci-après, confirment l'amplification de ce mouvement, avec notamment un PLUi en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Niederbronn-les-Bains.

*A moyen terme,  
 7 PLU intercommunaux  
 couvriront plus de 60% des  
 communes du SCoTAN.*

## DOCUMENTS D'URBANISME EN COURS DE PROCEDURE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2016

- POS intercommunal en cours de révision
- PLU intercommunal en cours d'élaboration (primo élaboration)
- PLU intercommunal en cours de révision
- POS communal en cours de révision pour transformation en PLU
- PLU communal approuvé ayant prescrit sa révision
- CC en cours de révision pour transformation en PLU
- commune en RNU ayant prescrit un PLU

0 2 4 6 km **ADEUS**  
 Sources : IGN, BDTOPO, 2015 ;  
 Réalisation : ADEUS, octobre 2016

